Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal

Rapport Annuel d'Avancement

Le Sénégal, un modèle de Gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles

Comité National ITIE

2021

SOMMAIRE

Liste des Sigles et abréviations

Mot de la présidente du CN-ITIE

Introduction

Rappel des objectifs du plan de travail 2021

Bilan 2021

Aperçu des activités réalisées par composante

Diagramme du taux d'exécution des activités

Résultats et impacts

- Cadre Juridique et institutionnel renforcé
- Meilleur accès à l'information
- Gouvernance inclusive (Activités réalisées par les autres parties prenantes)
- Meilleure connaissance des enjeux et défis du secteur
- Renforcement du Dialogue avec les acteurs

Illustration de quelques activités en image

Conclusion

Annexes

- Grille d'évaluation ITIE pour le Sénégal - Validation 2021
- Matrice d'exécution des activités du plan de travail 2021
- Perspectives

ABREVIATIONS

AI : Administrateur Indépendant
BE : Bénéficiaire effectif
BOS : Bureau opérationnel du Suivi
CC : Commission Communication
CENTIF : Cellule nationale de Traitement des Informations financières
CESE : Conseil économique social et environnemental
CMDS : Chambre des Mines du Sénégal
CNG : Commission nationale de Gouvernance
CN-ITIE : Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives du Sénégal
CRCSE : Commission Renforcement de Capacités et Suivi-Évaluation
DEEC : Direction de l'Environnement et des Établissements classés
DH : Direction des Hydrocarbures
DMG : Direction des Mines et de la Géologie

FITI : Fisheries Transparency Initiative
GES : Gestion environnementale et sociale
GMP : Groupe Multipartite
HCCT : Haut Conseil des Collectivités territoriales
HCDS : Haut Conseil du Dialogue social
ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives
LBC/FT : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MAEP : Mécanisme africain d'Évaluation par les Pairs
MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement durable
MEFP : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
MJ : Ministère de la Justice
NRGI : Natural Resource Governance Institue
OFNAC : Office national de lutte contre la Fraude et la Corruption
OSC : Organisation de la Société Civile
OSIDEA : Observatoire de Suivi des Indicateurs de Développement Économique en Afrique
PCQVP : Publiez Ce Que Vous Payez
PGES : Plan de Gestion environnementale et sociale
PGO : Partenariat pour un Gouvernement ouvert
PTF : Partenaires techniques et financiers
PTA : Plan de Travail annuel
RBE : Registre des Bénéficiaires effectifs
RCCM : Registre du Commerce et du Crédit mobilier
SI : secrétariat international
SIM : Salon international des Mines
SP : Secrétaire permanent
SNLCC : Stratégie nationale de Lutte Contre la Corruption
WIM : Women In Mining

Mot de la présidente du CN-ITIE

Le Sénégal un Modèle de Gouvernance en Matière de Gestion des Ressources Naturelles.

L'adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE) relève d'une dynamique engagée, depuis 2013, en vue de renforcer la transparence et la redevabilité de l'État du Sénégal en matière de gouvernance des ressources naturelles. Car, la transparence constitue un gage de bonne gouvernance et, tout le monde y gagne.

Depuis le début de la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal Son Excellence, le Président de la République du Sénégal, M. Macky Sall, n'a eu de cesse de soutenir les efforts fournis par le Comité national de l'ITIE (CN-ITIE). Une approche inclusive, tripartite entre le secteur publique, privé et la société civile a permis au Comité National de l'ITIE d'accompagner les reformes essentielles à la transparence dans la gestion des ressources extractives qui désormais appartiennent au peuple.

L'année 2021, fut une année particulièrement sensible au cours de laquelle plusieurs défis ont pu être relevés, notamment, ceux de la mise en œuvre du décret relatif au registre des Bénéficiaires Effectifs, ainsi que son opérationnalisation.

En effet, en dépit de la crise sanitaire ayant impacté tous les secteurs, le CN-ITIE a pris l'engagement de relever le défi de la seconde validation sur la base d'un tout nouveau modèle,

même si cela impliquait au préalable de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations issues des Rapports ITIE, et de la Validation.
Ainsi, de Janvier à Décembre 2021, plusieurs activités ont été menées afin de maintenir haut le flambeau de la mise en œuvre de l'ITIE en termes de gouvernance du secteur, mais aussi pour préparer les différentes parties prenantes à la seconde Validation.

Cette démarche inclusive et participative a mis en évidence l'importance de la coordination et de la collaboration qui ont permis à l'ensemble des acteurs de mieux comprendre les attentes des parties prenantes du secteur extractif élargi, et de trouver ensemble des solutions communes aux nombreux défis identifiés au cours de neuf (9) années de mise en œuvre.

Je me réjouis encore, des résultats obtenus par notre pays à l'issue d'évaluations menées par le Secrétariat international, sous la supervision du Conseil d'Administration de l'ITIE. En Octobre 2021, le Conseil d'Administration a d'ailleurs convenu d'attribuer au Sénégal un score global de 93 sur un total de 100 points en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE 2019, assorti de la mention « très élevé ». Ce score global constitue la moyenne des scores résultant de l'évaluation des progrès du pays par rapport à trois (03) composantes relatives à l'engagement des parties prenantes, à la transparence, et aux résultats et impacts. Le Sénégal est reconnu pour ses bonnes performances mais des efforts doivent encore être fournis notamment pour la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la Validation.

Je ne saurais terminer sans rappeler que ces résultats font aujourd'hui de notre pays, le Sénégal, un modèle reconnu de gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles.

***Pr* Awa Marie Coll Seck,**
Ministre d'État
Présidente du CN-ITIE Sénégal

Introduction

Pour se conformer à l'exigence 7.4 de la Norme ITIE 2019, le CN-ITIE élabore annuellement un rapport d'activités, afin de documenter les résultats de la mise en œuvre de l'ITIE en matière de gouvernance des ressources naturelles, ainsi que tous les impacts qui en découlent sur l'année 2021.

L'année 2021, fut une année particulière pour le CN-ITIE dans la mesure où, le défi de la seconde Validation sur la base du nouveau modèle a été relevé avec brio. Par ailleurs, l'année 2021 fut aussi marquée par l'arrivée à échéance du Plan Stratégique initial (2017-2021) et l'élaboration du second Plan stratégique quinquennal (2022-2026) du CN-ITIE. En effet, le CN-ITIE se devait de maintenir le cap et pérenniser les résultats obtenus à l'issue de la première Validation et de revoir, sur cette base, les orientations sur les cinq (5) années à venir.

Ainsi, le présent Rapport Annuel d'Avancement, portant sur l'exécution des activités inscrites dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2021, propose par la même occasion une évaluation des progrès réalisés par le Sénégal en matière de mise en œuvre de l'ITIE, et de renforcement de la transparence et de la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif. Ledit rapport permet également de jauger les efforts faits par le CN-ITIE pour améliorer l'accès à l'information par le public pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens, le renforcement du dialogue entre parties prenantes, acteurs et communautés impactées, le renforcement de capacités au profit de tous les acteurs (notamment, les membres du CN-ITIE, les administrations, les Organisations de la Société Civile, les Parlementaires et la Presse).

Il s'agit aussi de faire le bilan des activités réalisées par le CN-ITIE dans le cadre de la mise en œuvre de son PTA 2021, de mesurer les résultats obtenus et documenter les impacts qui en découlent. En outre, ledit rapport présente les matrices d'évaluation [1] des performances du CN-ITIE par rapport aux exigences de l'ITIE, ainsi que le niveau d'exécution des performances[2] du CN-ITIE.

---

[1] Grille d'évaluation du Conseil d'Administration de l'ITIE internationale des progrès accomplis par le Sénégal dans la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2019, lors de la deuxième validation

[2] Matrice d'exécution des performances des activités inscrites au PTA du Comité national.

Rappel des objectifs du Plan de travail 2021

L'objectif global du Plan Stratégique (2017-2021) du CN-ITIE était de : « Accompagner le gouvernement à travers l'opérationnalisation de mécanismes de transparence, en vue de d'instaurer un optimum de gouvernance qui permette de rendre compte aux citoyens de l'évolution des résultats de gestion des opérations minières, pétrolières et gazières sur l'ensemble du territoire sénégalais ».

Cet objectif global était décliné en objectifs généraux, et en quatre (4) composantes présentées ci-après :

Composante 1 : Mise en œuvre optimale de la Norme ITIE 2019

Pour une mise en œuvre optimale de la norme ITIE dans un environnement favorable aux exigences de transparence et de bonne gouvernance au Sénégal, le CN-ITIE se devait de continuer à :

- Renforcer le suivi de l'application des réformes dédiées à la promotion de la transparence, et des exigences de la Norme ITIE 2019 ;
- Œuvrer pour la publication des données ponctuelles et actualisées afin de permettre aux acteurs et au public d'être informés en temps réel des évolutions du secteur extractif au Sénégal ; et
- Prendre les dispositions en vue de procéder à la divulgation de l'identité des Bénéficiaires effectifs des projets du secteur extractif à compter de Janvier 2021, et conformément à l'Exigence 2.5 de la Norme ITIE 2019.

Composante 2 : Accès à l'information

Le volet accès à l'information constitue un maillon essentiel de la transparence dans le secteur extractif. Il visait surtout à assurer une divulgation systématique des données des administrations et des entreprises, et à étendre le périmètre de déclarations ITIE vers d'autres domaines pertinents. Ainsi, le CN-ITIE se devait de renforcer la stratégie de communication et de dissémination des résultats et conclusions des Rapports ITIE tenant compte des besoins des citoyens.

Composante 3 : Coordination - Suivi et Concertation

Le CN-ITIE se devait de consolider les mécanismes de concertation et de suivi tant au niveau central, qu'au niveau local.

Ainsi, un important effort de coordination et de suivi a abouti à l'impulsion du dialogue sur la transparence environnementale, à la divulgation des informations sur la Propriété effective et au renforcement du plaidoyer à l'endroit des administrations, des entreprises minières et pétrolières et des PTF.

Composante 4 : Renforcement de capacités des parties prenantes

Le CN-ITIE se devait de proposer, aux acteurs et parties prenantes diverses du secteur extractif, des formations, des mises à jour sur les nouvelles thématiques mises en avant dans la Norme ITIE, sur les enjeux de l'exploitation du pétrole et du gaz, sur les systèmes d'administration, en vue de permettre aux acteurs de mieux appréhender les problématiques du secteur extractif sénégalais

Bilan de l'exécution du Plan de Travail annuel (PTA) 2021

Ainsi, sur la base des objectifs listés ci-dessus, le CN-ITIE a pu exécuter pleinement quarante-cinq (**45**) des cinquante (**50**) activités inscrites au PTA 2021, notamment celles qui suivent :

- Mise en œuvre des recommandations issues des rapports ITIE et de la Validation 2017 ;
- Adoption du Plan de Publication des Contrats pétroliers miniers et gaziers par le CN-ITIE ;
- Supervision et l'adoption de textes relatifs à la mise en place du Registre des Bénéficiaires effectifs (RBE), et de la mise en œuvre effective de la divulgation des Bénéficiaires effectifs ;
- Préparation du second processus de Validation du Sénégal (2021) ;
- Lancement du processus d'élaboration du Rapport ITIE 2020 ;
- Mise en œuvre effective de la Divulgation systématique ;
- Élargissement du périmètre des déclarations ITIE pour prendre en compte les informations relatives aux compagnies de services et au commerce de matières premières ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de dissémination des informations contenues dans le Rapport ITIE, et de promotion d'un dialogue à la fois ouvert et interactif avec les acteurs locaux concernés ;
- Amélioration de la divulgation des données relatives à la gestion et au suivi de l'impact environnemental des industries extractives ;
- Plaidoyer et sensibilisation des parties prenantes pour l'application effective des textes qui régissent le secteur des Industries extractives ;
- Renforcement de capacités des acteurs et parties prenantes (CN-ITIE, OSC, Administrations, Parlementaires, Presse, Élus Locaux, Étudiants etc.) ; et
- Retraite dédiée à la planification stratégique avec l'ensemble des membres du CN-ITIE et les acteurs concernés.

Il était donc impératif, de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations issues des Rapports ITIE et du Rapport de Validation du Sénégal (2018).

Ainsi, le CN-ITIE a pu exécuter de manière plutôt satisfaisante, avec l'implication de toutes les parties prenantes, l'ensemble des recommandations, notamment :

- ✓ L'élaboration d'un manuel de procédures d'octroi de titres miniers ;
- ✓ La mise à jour du cadastre minier ;
- ✓ La mise en place du cadastre pétrolier ; et
- ✓ La signature des arrêtés pour l'opérationnalisation du RBE.

Aussi, pour mieux se conformer aux exigences de la Norme ITIE, relatives à l'obligation de divulgation de l'identité des Propriétaires et Bénéficiaires effectifs, et dans le cadre de la mise en place et de l'opérationnalisation du RBE, le CN-ITIE a organisé un atelier technique avec les Chefs de juridictions et Greffiers en charge de la tenue du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) dans les quatorze (14) régions du Sénégal.

L'objectif de l'atelier était de favoriser la maitrise de l'outil RBE et la bonne appropriation du processus de la déclaration des Bénéficiaires effectifs par les acteurs, mais aussi de stabiliser le formulaire de déclaration et comprendre le fonctionnement du RBE.

Le 28 décembre 2021, le CN-ITIE a procédé à la restitution officielle des résultats, conclusions et recommandations du Rapport ITIE portant sur l'année 2020, en présence de représentants de diverses structures de l'administration publique et du secteur privé, de représentants d'Organisations de la Société civile, de la Presse, de l'Assemblée nationale et de hautes institutions de l'État. La cérémonie, présidée par le Ministre en charge du Plan Sénégal Émergent (PSE), a été un moment fort de partage d'informations avec les parties prenantes élargies, ainsi qu'avec l'opinion publique nationale et internationale sur le contenu du Rapport ITIE 2020.

Le comité a, aussi, beaucoup investi sur la mise en œuvre du Plan de Suivi des Recommandations issues de la Validation initiale ; du Décret relatif au RBE pour se conformer à l'exigence 2.5 de la Norme ITIE ; de la Stratégie de communication et de dissémination des résultats et conclusions du Rapport

ITIE 2020 ; du Renforcement de capacités des parties prenantes et du dialogue avec les acteurs, afin de mieux préparer son processus de Validation 2021.

Tous ces efforts conjugués ont permis au Sénégal d'accomplir des progrès remarquables (score de 93 points sur 100) en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE 2019, sur la base du nouveau modèle de Validation (voir, ci-après).

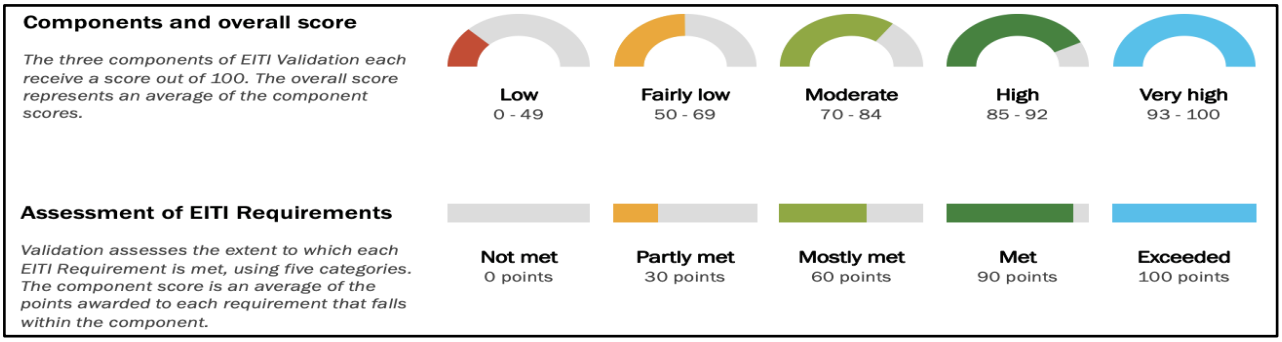

L'autre fait marquant aura certainement été l'évaluation de la gouvernance du secteur extractif sénégalais à l'aune du Resource Governance Index (RGI) mis en place par the Natural Resource Governance Institute (NRGI), et appliqué - en 2021 - pour la première fois au Sénégal. Cette évaluation indépendante conduite par NRGI a permis de positionner le pays dans la plus haute tranche de performance avec un score global de 75 points sur 100 pour le secteur minier, et de 82 points sur 100 pour le secteur des hydrocarbures du Sénégal.

Par ailleurs, le CN-ITIE a entrepris, du 24 au 26 novembre 2021, des travaux de planification stratégique en vue d'aboutir à une compréhension commune des défis et enjeux à retenir pour les cinq (5) prochaines années. Il s'agissait plus précisément, d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces susceptibles d'impacter sur la mise en œuvre de la Norme ITIE, et de définir avec l'ensemble des acteurs, la vision, les axes et objectifs stratégiques, ainsi que les actions prioritaires pour les (cinq) 5 prochaines années.

Aperçu des Activités réalisées

L'année 2021, a été principalement marquée par la seconde Validation du Sénégal, intervenue dans le contexte de la pandémie Covid-19, ainsi que l'arrivée à terme du Plan Stratégique (2017-2021) du CN-ITIE.

Les activités exécutées tenant compte des axes stratégiques, ou des composantes, se présentent comme suit :

AXE STRATEGIQUE I

Mise en œuvre optimale de la Norme à travers l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, la publication des Rapports ITIE, la mise en œuvre du décret sur les BE et des recommandations des Rapports ITIE et de la Validation, la préparation de la seconde validation du Sénégal

- **Mise en œuvre des recommandations issues des Rapports ITIE et du Rapport de la Validation 2017 du Sénégal :**
  - Élaboration d'un Plan d'Action pour la mise en œuvre des recommandations issues des Rapports ITIE et du Rapport de Validation 2017 du Sénégal ;
  - Évaluation annuelle du plan de suivi des recommandations et de suivi des mises à jour effectuées ; et
  - Tenue d'un atelier sur le suivi des recommandations.

- **Mise au point des obligations relatives au Contenu local :**
  - Évaluation de la mise en œuvre des politiques en matière de promotion du Contenu local dans les contrats pétroliers.

- **Mise en œuvre du décret relatif à la divulgation des Bénéficiaires effectifs :**
  - Mise en œuvre du décret portant sur le Registre des Bénéficiaires effectifs (RBE) ; et

- Élaboration, par le Ministère de la Justice, d'un arrêté relatif à la collecte et à la divulgation des données relatives aux bénéficiaires effectifs.

Suivi des engagements pris dans les textes de loi en vigueur :

- Suivi des engagements et de la mise en œuvre des dispositions de transparence contenues dans les textes de loi tels que le Code Minier, le Code Pétrolier, la loi sur le Contenu Local.

Préparation du dossier de Validation 2021 du Sénégal conformément aux exigences de la Norme ITIE 2019 :

- Suivi des recommandations issues de la Validation 2017 du Sénégal ;
- Tenue d'une retraite d'auto-évaluation et de suivi des progrès réalisés depuis 2018 ;
- Évaluation des impacts de la Covid-19 sur les activités du secteur extractif (ex. l'orpaillage) ;
- Tenue d'un atelier de prévalidation avec l'ensemble des parties prenantes non-membres du CN-ITIE, et les informer sur les procédures et les étapes du processus de Validation ;
- Collecte et publication de tout document pertinent en vue de la Validation ;
- Organisation des rencontres entre le Secrétariat International (SI) et les différentes parties prenantes dans le cadre de la Validation 2021 ; et
- Contribution, et revue du projet de Rapport de Validation 2021 du Sénégal.

Préparation et lancement du processus de recrutement de l'Administrateur indépendant (AI) et élaboration d'un projet de Rapport de Conciliation ITIE pour l'exercice 2020 :

- Élaboration et adoption par le CN-ITIE des TDR pour le recrutement de l'AI ;
- Préparation et lancement du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour de la sélection de l'AI ;
- Lancement du processus de déclarations unilatérales par les Administrations ;
- Rédaction de la partie contextuelle du Rapport ITIE pour anticiper sur la mission de l'AI ;
- Étude de cadrage pour définir le seuil de matérialité et tenue d'atelier d'initiation au remplissage des formulaires de déclaration ITIE ;
- Lancement de la collecte des données auprès des administrations et des entreprises privées évoluant dans le secteur extractif ;
- Examen et analyse des projets de rapport de Conciliation ITIE ; et
- Production d'un Rapport de Conciliation ITIE final.

AXE STRATEGIQUE II

Renforcement de l'accès à l'information sur le secteur extractif, pour une meilleure prise en charge des exigences de l'ITIE dans le fonctionnement des Services de l'Administration.

Extraction des données téléversées sur la plateforme de télédéclaration dans le cadre de l'élaboration du rapport ITIE 2020 :

- Lancement et mise à jour du portail des données ouvertes ; et
- Analyse des données de la Télédéclaration et élaboration du rapport annuel tenant en compte plusieurs exigences de transparence.

Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de dialogue avec les acteurs locaux :

- Élaboration et exécution du plan de communication du CN-ITIE ; et
- Dialogue avec les acteurs locaux et les communautés vivant dans les zones d'activité minière.

AXE STRATEGIQUE III

Coordination - Concertation - Suivi en vue d'accompagner les réformes nécessaires en matière de bonne gouvernance du secteur extractif.

Amélioration de la divulgation des données sur la gestion et le suivi de l'impact environnemental des industries extractives :

- Plaidoyer en faveur de la publication des données sur la Gestion Environnementale et Sociale auprès des entreprises évoluant dans le secteur extractif ; et
- Élaboration d'une étude d'évaluation de la gestion des Fonds de Réhabilitation, sur les émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre effective des PGES.

Opérationnalisation du RBE :

- Élaboration du guide d'utilisation du RCCM ;
- Supervision de la mise en place d'une base de données sur les Propriétaires effectifs ; et
- Renforcement des capacités des utilisateurs du RBE.

Plaidoyer et sensibilisation des parties prenantes pour l'application effective des textes qui régissent le secteur des IE :

- Tenue d'une série de rencontres avec les parties prenantes et organes de contrôle de l'État en charge de lutte contre la corruption (OFNAC/CENTIF) ; et
- Plaidoyer à l'endroit des entreprises afin de mettre en adéquation leurs interventions sociales et les Plans de Développement Local.

AXE STRATEGIQUE IV

Renforcement de Capacités des Acteurs : accroître le niveau de connaissance et de compréhension des enjeux liés à la gouvernance du secteur des mines, du pétrole et du gaz.

- **Tenue des sessions de renforcement de capacités des parties prenantes :**
  - Élaboration d'un Plan de Renforcement de Capacités des parties prenantes ;
  - Mise à niveau à intervalles réguliers des parties prenantes sur la Norme ITIE 2019 ;
    Atelier de mise à niveau des greffiers sur la mise en œuvre du RBE dans le cadre de la divulgation des Bénéficiaires effectifs des entreprises des secteur pétrolier, gazier et minier ;
  - Organisation de conférences axées sur le thème de la gestion du secteur extractif ;
  - Évaluation annuelle de la mise en œuvre de l'ITIE ; et
  - Évaluation annuelle du plan de travail suivie de mises à jour périodiques.

Diagramme du taux d'exécution des activités en 2021

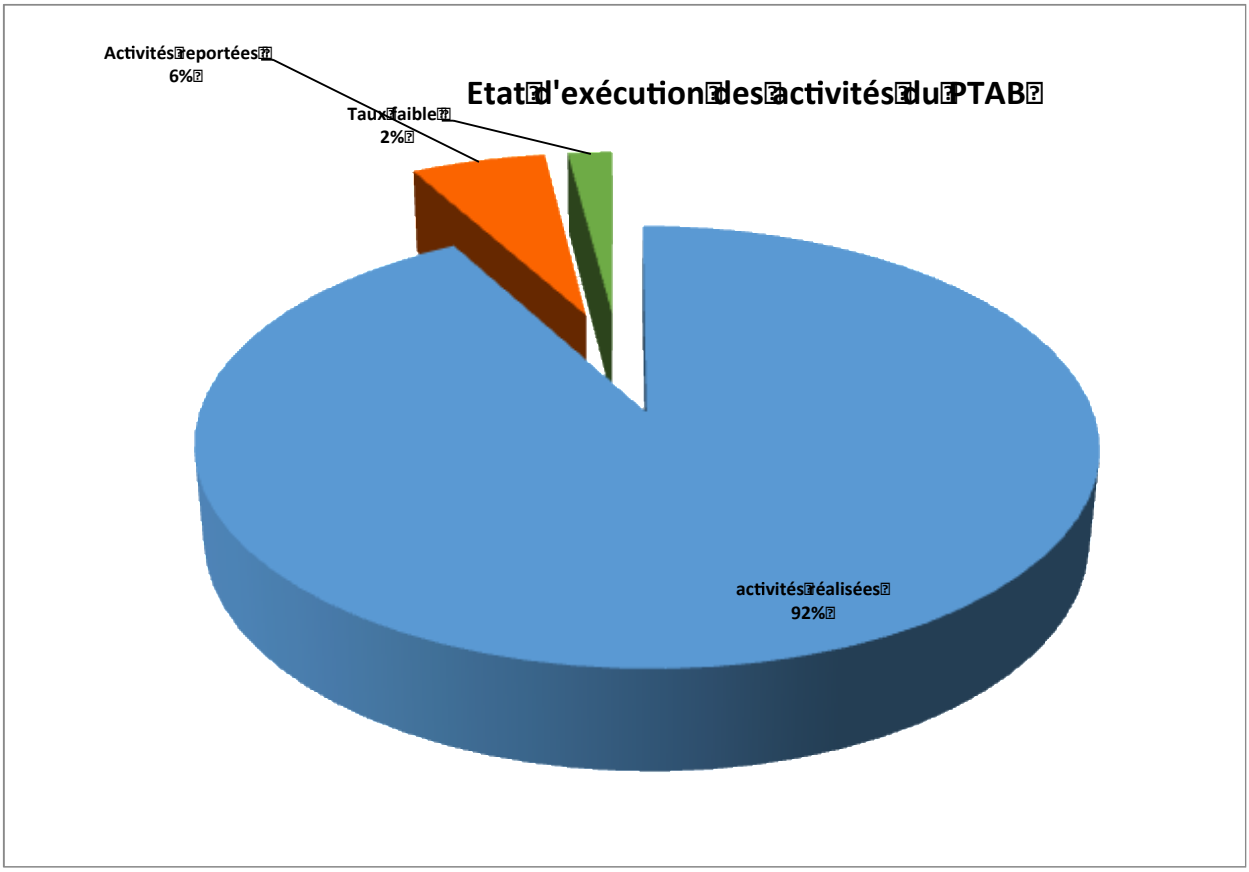

Le niveau d'exécution des activités inscrites par le CN-ITIE au PTA 2021 est satisfaisant avec un taux de 92%, contre un taux de 2% correspondant à trois (3) activités non-exécutées, et 6% correspondant à des activités reportées à l'année 2022. La quasi-totalité des activités planifiées et inscrites dans le plan de travail annuel ont été réalisées, et des résultats probants ont été obtenus.

RESULTATS

Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal

IMPACTS

Résultats et impacts

L'analyse des résultats et impacts se fera, en tenant compte des axes stratégiques.

Cadre Juridique et institutionnel amélioré

Dans une perspective de consolidation du cadre juridique et institutionnel dédié à la transparence et à la redevabilité du secteur extractif, le CN-ITIE a contribué à l'élaboration d'un certain nombre de textes tenant compte, notamment, des recommandations découlant des Rapports ITIE. Il convient de rappeler les quelques points de réforme suivants :

- Clarification du régime juridique des bonus de signature ;
- Arrêté ministériel n°1598 du 05 février 2021 relatif au formulaire de la déclaration ;
- Circulaire n°00000822/MMG/DMG du 15 juin 2021 relative à l'obligation de déclaration des bénéficiaires effectifs des titulaires de titres miniers.
- Loi n°2021-29 du 05 juillet 2021 portant loi de finance rectificative pour l'année 2021 en ses articles 57 et 58 (articles 633 et 667 du Code général des impôts) : https://www.droit-afrique.com/uploads/Senegal-LF-2021-rectificative.pdf
- Nouvelle organisation du Ministère des mines et de la géologie ;

Décret n°2021-623 du 17 mai 2021 portant organisation du Ministère des Mines et de la Géologie : https://minesgeologie.gouv.sn/

- Amélioration du partage des revenus tirés du secteur des hydrocarbures ;

Un renforcement de la divulgation intégrée favorisant un meilleur accès à l'information

Le CN-ITIE s'est positionné auprès de toutes les parties prenantes comme une référence en termes d'accès à des informations exhaustives et fiables. Aussi, l'on note une amélioration réelle de l'accès à l'information des différentes parties prenantes sur le secteur extractif avec la mise en œuvre de l'ITIE, découlant de la mise en œuvre de la stratégie de communication du CN-ITIE,

grâce à une approche Communication Orientée vers les Besoins (COB). En termes d'impact, l'opérationnalisation du système de télédéclaration a donné une nouvelle dimension au processus de reporting du Rapport ITIE.

Atelier de lancement du Rapport ITIE 2020 (Terrou-bi– 28 Décembre 2021).

La plateforme dédiée à la télédéclaration des paiements faits à l'État du Sénégal par les entreprises évoluant dans le secteur extractif du Sénégal et à la divulgation des Bénéficiaires effectifs, a permis d'élargir le champ de sources d'information sur le secteur extractif, afin d'aider à définir les orientations en vue de mieux guider la gouvernance du secteur.

Pour le Rapport ITIE 2020, toutes les entités publiques ont soumis leurs déclarations directement au niveau de la plateforme FUSION. Les vingt-cinq (25) entreprises du périmètre de réconciliation ont quant à elles procédé au renseignement des formulaires sur la plateforme GovIn. Ce mode de reporting constitue une innovation majeure dans le processus d'élaboration des Rapports ITIE. Il faut également noter le renforcement du débat public par la publication des Rapports ITIE, à l'échelle nationale et régionale, les émissions Radio et Télé consacrées aux résultats des Rapports ITIE et problématiques-clés du secteur.

Émissions Radio et Télé consacrées à la Gouvernance des industries extractives, aux résultats de la Validation et du Rapport ITIE 2020

Sud FM : Objection du 14 novembre avec Papa Alioune B. Paye (SPA) sur les questions majeures de la gouvernance du secteur extractif : https://youtu.be/41pXIy4deEw

RTS1 : Point de vue avec Oumar Gning le Sénégal modèle de gouvernance des ressources du SE avec le Pr Awa Marie Coll Seck, Ministre d'État, Président du CN-ITIE : https://youtu.be/41pXIy4deEw

Pour une Gouvernance inclusive du Secteur Extractif

La coordination, le suivi et l'action concertée ont surtout permis de faciliter le dialogue avec les acteurs pour une mise en œuvre efficace et effective des recommandations issues des Rapports ITIE et de la Validation 2017.

Il convient également de noter que les actions menées par le CN-ITIE ont toujours été orientées vers une meilleure inclusion, ainsi qu'une collaboration et une intégration optimales. Ainsi, le suivi rapproché auprès des parties prenantes est à l'origine des résultats satisfaisants réalisés par le pays en matière de mise en œuvre des exigences ITIE relativement à la gouvernance du Groupe multipartite, à la publication des contrats, au suivi de la production, à la collecte et la répartition des revenus, à la contribution socio-économique, à la promotion du débat public et au suivi des recommandations.

Lors de la seconde Validation sur la base du nouveau modèle mis en place par le Secrétariat international, cette même démarche a également permis au Sénégal d'obtenir, le score global « très élevé » de 93/100 points. En effet, avec la Grande-Bretagne, le Ghana, la Norvège et la Guinée, le Sénégal fait partie des premiers pays à avoir été évalué sur la base de ce nouveau modèle de Validation.

Le score global est la moyenne des scores obtenu après le cumul des scores obtenus individuellement sur les trois (3) composantes suivantes : « engagement des parties prenantes », « transparence », et « résultats et impacts ». La décision complète du Conseil d'administration de l'ITIE peut être consultée en suivant le lien, ci-après : https://eiti.org/fr/decision-conseil/2021-62

Aussi, pour mieux faire valoir le principe d'inclusivité, qui constitue un des principes-phares de la bonne gouvernance, le CN-ITIE participe activement, et autant que faire se peut, aux activités organisées par les acteurs et autres parties prenantes (Administration, entreprises, OSC et PTF).

Ainsi, au cours de l'année 2021, le CN-ITIE s'est fait représenter, soit par des membres du Secrétariat Technique de l'ITIE (ST-ITIE), soit par des membres du Groupe multipartite (tous collèges confondus).

Activités organisées par les autres parties prenantes

- **Revenue Development Foundation (RDF): « Systems for EITI mainstreaming ». (24 mars 2021):**

Le ST-ITIE a pu partager l'exemple du Sénégal à l'occasion de la table-ronde virtuelle, organisée le 24 mars 2021 par *Revenue Development Foundation* (RDF), sur le thème « Systems for EITI mainstreaming », (en français : « Les Systèmes informatiques pour la Divulgation Systématique des Données ITIE »).

En effet, conformément aux engagements pris par le pays dans le cadre de la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019, le Sénégal a pu se doter d'un système de télédéclaration grâce à un financement de la Banque Mondiale. Ce dispositif comprend deux systèmes interconnectés et connectés avec les systèmes gouvernementaux existants, ainsi qu'un portail public.

Ce système de télédéclaration vise d'abord à obtenir une meilleure traçabilité des revenus issus du secteur extractif, mais aussi à permettre aux membres du CN-ITIE de se consacrer davantage à l'analyse des données.

La mise en place d'un système intégré par les régies financières était aussi une recommandation forte de la *Cour des Comptes*, relativement au Contrôle de la Comptabilisation des recettes issues des Industries Extractives.

- **Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) : Réunion du Comité national de coordination de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (Dakar, 28 octobre 2021) :**
Cette réunion a été l'occasion de discuter de l'adoption du compte rendu de la réunion du 23 mars 2021, des conclusions de la réunion face à face avec le groupe conjoint d'Afrique Moyen orient de l'international Coopération Review Group (ICRG) du GAFI tenue les 11 et 13 janvier 2021 ; de la discussion du Plan d'action soumis par l'ICRG du GAFI à l'État du Sénégal (présentation en fonction des 11 Résultats immédiats, défis à relever pour la mise en œuvre,

constitution du groupe de travail ad hoc) ; du dispositif de Gouvernance et de suivi-évaluation de la stratégie nationale et la Mise à jour sur les décisions des réunions précédentes et le plan de travail 2021 du Comité. La présentation du plan d'actions a été articulée autour des attentes du GAFI par rapport aux onze (11) Résultats immédiats, les actions à mener, les cibles, les délais, mais également les défis à relever pour la mise en œuvre pertinente.

- **Women in Mining (WIM) Sénégal : « Réflexions sur l'autonomisation des femmes dans le secteur extractif au Sénégal » (25 mars 2021) :**

Cette table ronde, organisée le jeudi 25 mars 2021 par Women in Mining (WIM) Sénégal sur le thème du « Financement des projets portant sur l'autonomisation de la femme dans le secteur des industries extractives », a été présidée par Monsieur **Oumar SARR**, Ministre des Mines et de la Géologie. Cette activité est intervenu dans un contexte de confinement lié à la pandémie de la Covid-19 qui a fortement affecté la vie et les activités des femmes des communautés des zones riveraines de projets du secteur extractif. Cette rencontre a réuni diverses parties prenantes, des décideurs, des acteurs, des partenaires au développement, ainsi que des représentants des communautés-hôtes autour du thème « **Quelle contribution des parties prenantes pour l'autonomisation de la femme dans le secteur extractif ?** ».

- **Plateforme africaine pour l'Autonomisation des Femmes (PAAF) : "Pétrole et gaz : la place des organisations féminines dans le contenu local" (Dakar, 27 et 28 mai 2021) :**

La Plateforme Africaine pour l'Autonomisation des Femmes (PAAF) a organisé une Table Ronde de haut niveau les 27 et 28 mai 2021 à l'hôtel King Palace. Cette rencontre internationale a vu la participation des pays de la sous-région ouest africaine notamment de la Gambie, de la Mauritanie et de la Guinée. En outre, l'essentiel des groupements féminins établis au Sénégal, en provenance des quatorze (14) régions, ont pris part à la Table Ronde. Le secteur extractif sénégalais est caractérisé par une faible présence des femmes. C'est pour renverser cette tendance, que la plateforme africaine pour l'autonomisation des

femmes (PAAF) a organisé une table-ronde sur le thème "Pétrole et gaz : la place des organisations féminines dans le contenu local".

Les organisatrices de la rencontre ont saisi l'occasion pour faire, auprès des autorités, un plaidoyer en faveur d'une plus grande implication des femmes dans le secteur extractif en passant par le renforcement de capacités et la formation.

Table Ronde "la place des organisations féminines dans le contenu local"

Ministre du Pétrole et des Énergies : Lancement officiel du Cadastre pétrolier du Sénégal (18 Mai 2021) ;

Le CN-ITIE a participé officiellement à la cérémonie de lancement officiel du Cadastre pétrolier du Sénégal, présidée par Madame **Aissatou Sophie GLADIMA**, Ministre du Pétrole et des Énergies, en présence de Monsieur **Abdessalam Ould Mohamed SALAH**, Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Energie de la République de Mauritanie, et du Professeur **Awa Marie Coll SECK**, Ministre d'État et Présidente du CN-ITIE.

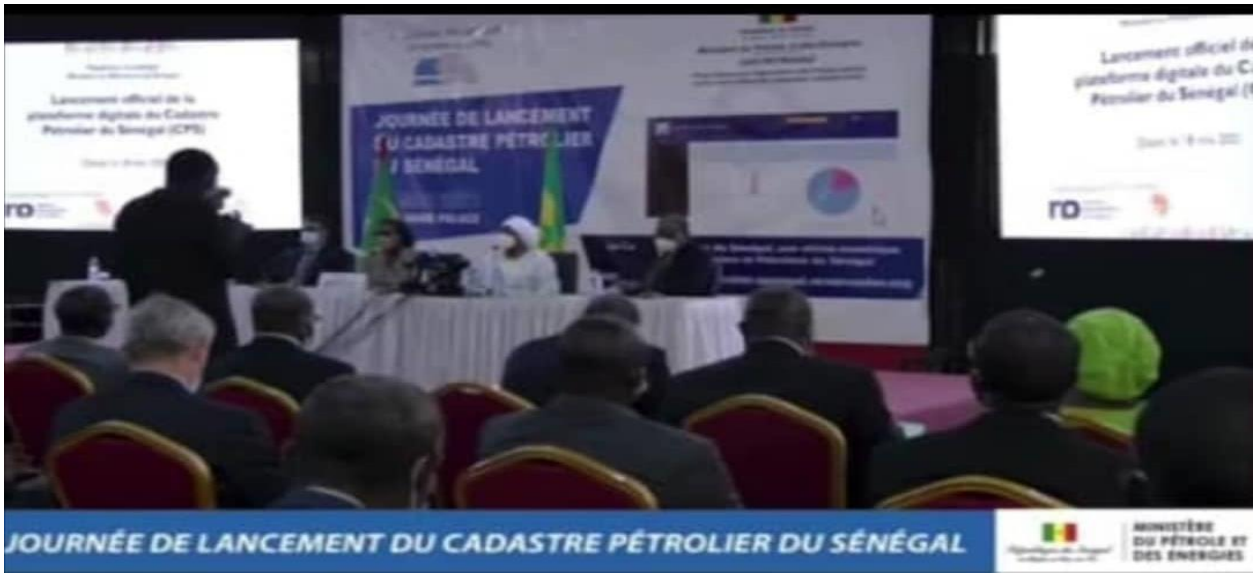

Lancement officiel du Cadastre pétrolier du Sénégal – King Fahd Palace (18 mai 2021)

- **PCQVP : Atelier de consultation de la société civile sur le processus de validation ITIE (Dakar, les 11 et 12 juin 2021 – Résidences Mamoune et Good Rade)**

Cet atelier, auquel le CN-ITIE a activement participé, a permis aux OSC de préparer la seconde Validation du Sénégal en ce qui concerne les Exigences liées au genre. Les organisations de la société civile ont pu ainsi définir d'autres priorités telles que :

- S'approprier le nouveau processus de notation et d'évaluation des Exigences ;
- Évaluer la mise en œuvre et l'impact des exigences "genre" et des autres exigences prioritaires telles que la transparence des contrats, la participation des parties prenantes, le partage des revenus, la propriété réelle
- Identifier les opportunités d'utiliser la Validation pour améliorer la mise en œuvre et les résultats de l'ITIE.

Les échanges sur la mise en œuvre des exigences liées aux données genre et la représentation des femmes dans l'ITIE ont alimenté l'étude sur l'évaluation de ces mêmes exigences qui a été réalisée la même année.

- **LANCEMENT DU CADASTRE MINIER (30 juin 2021) ;**

Le CN-ITIE a participé à la cérémonie de lancement officiel du Cadastre minier du Sénégal, en présence du Professeur **Awa Marie Coll SECK**, Ministre d'État et Présidente du CN-ITIE qui a soutenu que, « la mise à jour du cadastre minier et le lancement du portail contribuent, à coup sûr, à renforcer le débat public ».

Il convient de préciser que le projet de mise à jour du Cadastre minier du Sénégal résulte de la mise en œuvre d'une recommandation forte du CN-ITIE, à l'endroit de l'Administration minière tenue de se conformer aux exigences 2.2 et 2.3, formulée dans le Rapport ITIE portant l'année fiscale 2019.

- **OFNAC : « Atelier sur l'actualisation des PTA et l'élaboration des outils de suivi de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC) » (Dakar, du 15 au 17 juin 2021) ;**

L'OFNAC a organisé, du 15 au 17 juin 2021 à l'hôtel NEPTUNE de Saly, un atelier d'actualisation des plans de travail annuels (PTA) et d'élaboration des outils de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC). L'objectifs de cet atelier était de : (i)Partager le plan de travail 2021 de la SNLCC ; (ii) stabiliser la liste des indicateurs de la SNLCC ; (iii) élaborer le cadre de rendement de la SNLCC ; et (iv) élaborer le cadre de mesure du rendement de la SNLCC.

- **Invitation à la célébration de la journée du MAEP (Terrou-bi, 14 juin 2021) ;**

Cette activité-phare, inscrite dans l'agenda annuel des États membres a pour objectif principal, à travers les Commissions Nationales de Gouvernance (CNG), de partager avec tous les acteurs les orientations stratégiques, ainsi que les réalisations du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), qui participent à mettre en exergue la pertinence de ses missions. Il s'agissait, plus précisément, pour les initiateurs de cette journée : d'installer les membres du Comité national de Gouvernance et célébrer la journée du MAEP par le partage, avec les acteurs, des orientations stratégiques et des réalisations du MAEP.

- **Atelier d'Orientation du Plan stratégique du projet Hub minier (5 au 9 Juillet 2021) ;**

Le Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal émergent (BOS/PSE) a organisé un atelier d'orientation stratégique du projet hub minier régional. Ce projet a pour but de positionner le Sénégal, comme hub minier de l'Afrique de l'Ouest.

http://www.senegal-emergent.com/fr/hub-minier-regional

- **Forum Civil : Atelier de sensibilisation sur les standards et le processus Fisheries Transparency Initiative (FITI) - (Ndiambour, 30 septembre 2021) ;**

Il s'agissait d'une activité de sensibilisation sur les standards et le Processus Fisheries Transparency Initiative (FITI), à l'intention des membres du Comité national PGO, organisée par le Forum Civil. Il s'agissait pour cette organisation, de porter le plaidoyer dans une perspective d'amélioration de la transparence et de la participation des Parties prenantes dans les instances de prise de décision dans le but de contribuer à rendre plus transparentes les conditions d'octroi des licences de pêche et à faire publier sur les sites officiels du gouvernement les informations requises par la norme internationale de la FITI (Régime foncier des pêches, Accords et licences de pêche, état des stocks, Propriété effective, etc.).

- ***PEENCCUM ITIE* : Activités de restitution à la base des résultats et conclusions des Rapports ITIE 2018 et 2019 traduits en langues locales » - Enda lead Afrique francophone (1er au 17 octobre 2021) ;**

Il s'agit d'une initiative menée par Enda Lead Afrique francophone, à laquelle le CN-ITIE a activement pris part, notamment par le biais d'une contribution sous la forme d'informations relatives aux enjeux de la bonne gouvernance et d'une plus grande transparence dans le secteur extractif du Sénégal. Il s'agissait pour Enda Lead de partager une trousse d'informations pour un secteur minier responsable et des guides simplifiés des rapports ITIE 2018 et 21019.

Dans le cadre du projet Hewlett, en collaboration avec OXFAM Sénégal, Enda lead Afrique Francophone a procédé à la simplification des rapports ITIE 2018 et 2019, afin de les rendre plus accessibles à la population locale, surtout celle qui est directement impactée par l'exploitation minière. Ces activités menées sur le terrain se sont déroulées respectivement à Bargny (01 et 02 octobre), Darou Khoudoss (04 et 05 octobre), Saint-Louis (07 et 08 octobre), Matam (10 et 11 octobre), Fatick (13 et 14 octobre) et Kédougou (16 et 17 octobre). A cette occasion, les contenus des guides simplifiés des Rapports ITIE 2018 et 2019 ont été partagés, ainsi que les capsules en langues locales, avec tous les participants.

- **Salon International des Mines (SIM) du Sénégal 2021 - (King Fahd Palace, du 2 au 4 Novembre 2021) ;**

La 6ème édition du *SIM Sénégal* 2021, a porté sur le thème "***Promotion et développement du contenu local, levier pour une optimisation des retombées socio-économiques dans le secteur extractif*** ". Le Ministère des Mines et de la Géologie a gracieusement offert, au CN-ITIE, un stand, situé

dans la zone K de l'exposition. Cela, pour lui permettre de partager avec les visiteurs venus d'horizons divers, les excellents résultats accomplis par le CN-ITIE à l'issue du processus de seconde Validation des progrès accomplis par le Sénégal en matière de mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE. De plus, pour cette sixième (6ème édition), le Secrétaire Permanent du CN-ITIE, a assuré la Présidence du Comité Scientifique du *SIM 2021*.

- **OSIDEA : Deuxième édition du Dialogue de haut niveau entre parlementaires mauritaniens et sénégalais : " Pour une bonne gestion durable et concertée du Projet GTA entre le Sénégal et la Mauritanie » (Nouakchott, 20-21 NOVEMBRE 2021) ;**

La deuxième session du Dialogue parlementaire de Haut Niveau a été organisée à Nouakchott (Mauritanie) par l'Observatoire de Suivi des Indicateurs de Développement en Afrique (OSIDEA), les 20 et 21 novembre 2021, sous le thème suivant : « Pour une meilleure gestion et une coordination durable du Projet gazier Grand Tortue-Ahmeyim (GTA) ». L'objectif principal dudit dialogue était de regrouper les autorités étatiques, les parlementaires, le secteur privé, ainsi que les représentants des

Organisations de la Société civile du Sénégal et de la Mauritanie en vue d'échanger en profondeur sur les perspectives socio-économiques de l'exploitation du Projet gazier GTA, et ainsi que sur les perspectives de consolidation du cadre permanent d'échanges et de concertation.

- **UEMOA : Réunion des Experts de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine – (Ouagadougou, 23 au 26 novembre 2021) ;**

Du 23 au 26 novembre 2021, Ouagadougou, la capitale burkinabè, a accueilli la 8ème Réunion des Experts des Administrations des Mines, des représentants de structures ITIE et du Processus de Kimberley, ainsi que de représentants d'Organisations de la Société Civile et de Chambres des Mines des États membres. La délégation sénégalaise était composée d'un représentant du Comité national ITIE (Collège des OSC et autres organisations), d'un représentant du Ministère des Mines et d'un représentant du Secrétariat Technique.

D'importantes recommandations ont été émises, notamment des recommandations relatives à la revue des dispositions fiscales des contrats miniers et au renforcement du suivi environnemental.

- **OSIDEA : Table-ronde sur la gouvernance des ressources minérales : « Défis et opportunités d'une gestion co-responsable de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières » (Dakar, 30 novembre 2021) ;**

L'Observatoire de suivi des indicateurs de développement économique en Afrique (OSIDEA) a organisé, le 30 Novembre 2021, une Table-ronde sur la gouvernance des ressources minérales axée sur les « Défis et opportunités d'une gestion co-responsable de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières ».

Il s'agissait pour les participants, d'échanger sur les défis et opportunités d'une gestion co-responsable de l'exploitation des ressources minérales et de réfléchir sur la manière de consolider les résultats du Sénégal en matière de mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive (ITIE).

Meilleure connaissance des enjeux et défis du secteur

Le CN-ITIE a beaucoup investi dans le renforcement de capacités des parties prenantes avec la tenue de plusieurs sessions de formation tenant compte des spécificités et des nouveautés de la Norme ITIE, notamment pour mieux préparer les acteurs à l'exercice de Validation selon le nouveau modèle.

Grâce au volet renforcement de capacités, les parties prenantes sont mieux outillées, pour une meilleure prise en charge des problématiques propres au secteur extractif. Ainsi, un plan de formation à l'intention des acteurs, et surtout pour les nouveaux membres du GMP, est élaboré chaque année par la Commission Renforcement de Capacités et Suivi-Évaluation du CN-ITIE.

Par ailleurs le CN-ITIE organise également des conférences annuelles qui ont porté, pour l'année 2021, sur la gouvernance du secteur extractif, sur les enjeux et perspectives, ainsi que sur les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation des hydrocarbures au Sénégal.

L''année 2021, fut aussi déterminante dans la mise en œuvre de l'Exigence 2.5, qui s'est matérialisée par la prise du décret n°2020-791 du 19 mars 2020 relatif au Registre des Bénéficiaires effectifs (RBE), des entreprises des secteurs pétrolier, gazier et minier du Sénégal. Ainsi, le CN-ITIE a organisé, les 20 et 21 mai 2021, un « **atelier *de mise a niveau des greffiers sur la mise en œuvre***

du registre des bénéficiaires effectifs des entreprises des secteurs pétrolier, gazier et minier ». Cette démarche a permis au CN-ITIE, de consolider les acquis majeurs - en matière de transparence et de redevabilité dans la gestion des ressources pétrolières, gazières et minières.

En termes d'impact, la mise en œuvre du Plan de Renforcement de Capacités a notamment permis de :

- Promouvoir une meilleure connaissance des dynamiques et des enjeux sur la gouvernance des industries extractives ;
- Faciliter la compréhension et la prise en compte des spécificités de la Norme ITIE et de l'aspect genre dans la marche du secteur extractif ; et de
- Relever le niveau de compréhension des acteurs qui se manifeste par des interventions de qualité lors des débats.

Renforcement du dialogue entre acteurs

En 2021, la mise en œuvre de l'ITIE est marquée par des efforts accomplis pour élargir le cercle des parties prenantes. En réalité, le CN-ITIE a bien compris que la force du processus réside dans la diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Pour cette raison, lors de la révision du décret n°2013-881 du 20 juin 2013, portant création, organisation et fonctionnement, le CN-ITIE a voulu intégrer des institutions, telles que le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), la Médiature, le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT), le Haut Conseil au Dialogue Social (HCDS), le ministère en charge du Travail, et le ministère en charge des collectivités territoriales.

De plus, en dehors des structures membres, le CN-ITIE essaye d'associer aux activités qu'il déroule, autant que faire se peut, toute partie prenante, ou personne-ressource, qu'il juge pertinente. Aussi, les parties prenantes sont informées à chaque étape du processus, et leurs avis sur l'opportunité et la pertinence des points à améliorer sont pris en compte. Ce qui explique aussi les résultats obtenus par le Sénégal à l'issue des Validations subies en 2017, et en 2021. Les interactions avec les acteurs favorisent une meilleure appropriation des enjeux et opportunités du secteur extractif.

Illustration en quelques images
des
Temps fort de la validation

De gauche à droite M. Abdoul Malicky Bousso (représentant des OSC) Professeur Awa Marie Coll Seck (Présidente du CN-ITIE) M. Mamadou Mbaye (membre du CN-ITIE)

Concertations avec les Organisations de la Société Civile et autres organisations (membres du CN-ITIE et non membres)

Gauche à droite : le Secrétaire permanent de l'ITIE, la Présidente de Women In Mining, un membre du GMP, et un membre de WIM à l'occasion des concertations avec les parties prenantes

Concertations avec les journaux pour les sensibiliser sur le nouveau modèle de validation

A l'issue de la publication des résultats de la validation, le chef de l'État a reçu une délégation du CN-ITIE conduite par le *Professeur* Awa Marie Coll Seck (Ministre d'État et Présidente)

Conférence de presse du CN-ITIE dans le cadre du partage des résultats de la Validation du Sénégal

Gauche à droite : Mme Marième Diawara Thiaw (SP), M. Cheikh Fall Mbaye (Justice), M. Abdoul Aziz Diop (OSC), Professeur Awa Marie Coll Seck (Présidente CN-ITIE) M. Demba Babael Sow (Parlementaire) M. Amadou Samb (Membre du CN-ITIE - ONECCA)

Gauche à droite : M. Abdoul Aziz Diop (Membre du CN-ITIE (PCQVP), Professeur Awa Marie Coll Seck (Présidente du CN-ITIE), M. Amadou Samb (Membre du CN-ITIE – ONECCA)

Partage d'expérience avec les autres pays mise en œuvre de la Norme ITIE

Rencontre entre l'ITIE Sierra-Leone et l'ITIE du Sénégal co-présidée par Mme Francess Piagie Alghali (Ministre d'État, Présidente de SLEITI) et Professeur Awa Marie Coll SECK (Ministre d'État, Présidente du CN-ITIE).

Mission de partage : Sierra-Leone et Burkina Faso

En 2021, dans le cadre de la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 et de l'apprentissage par les pairs, le CN-ITIE du Sénégal a eu l'honneur d'accueillir des délégations de l'ITIE de Sierra Leone (SLEITI) et de l'ITIE du Burkina Faso (ITIE-BF), respectivement aux mois de Novembre (18 au 23) et décembre (6 au 11) 2021. Les rencontres ont permis de partager les expériences, échanger sur plusieurs thématiques liées à la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2019, le nouveau modèle de validation et sur la gouvernance de façon générale.

Les Présidentes des Comités de Pilotage de l'ITIE de la Sierra-Leone et l'ITIE du Sénégal

La présidente du Comité National ITIE du Sénégal avec l'équipe ITIE de la Sierra Léone

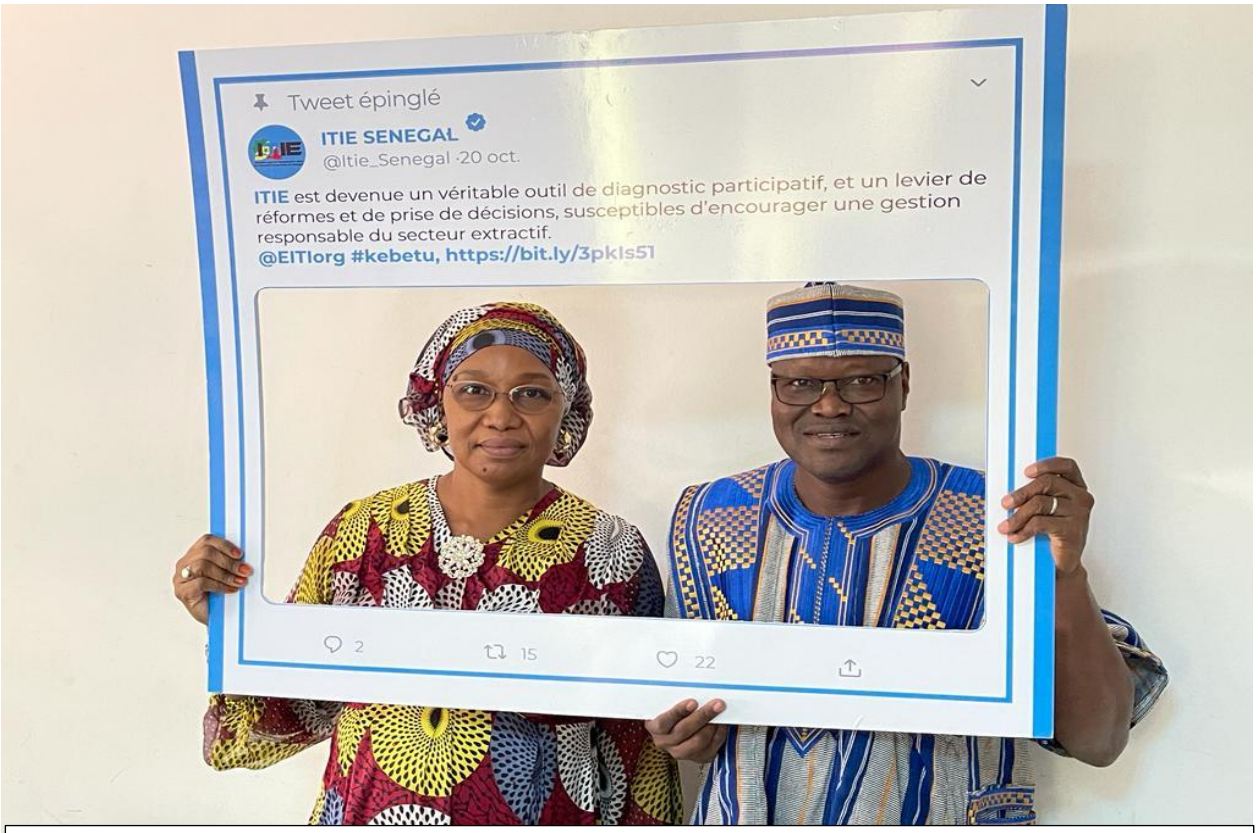

Les Secrétaires Permanents de l'ITIE du Sénégal et de l'ITIE du Burkina Faso

Les membres du Secrétariat Technique de l'ITIE du Sénégal avec Mme Lucie Kabré de l'ITIE du Burkina Faso.

Conclusion

La mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Sénégal a enregistré, en 2021, des avancées remarquables réalisées dans le domaine du renforcement de la gouvernance, notamment avec l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, de la transparence et de la redevabilité avec le renforcement de l'accès à l'information, de la divulgation systématique et la divulgation des BE, la promotion du dialogue avec les parties prenantes, ainsi que le Renforcement de capacités de tous les acteurs.

En effet, le CN-ITIE, qui constitue une plateforme multiactorielle, s'est positionné dans une dynamique de dialogue interactif et fécond avec l'ensemble des ministères sectoriels et acteurs impliqués dans la mise en œuvre des recommandations issues des Rapports ITIE et du Rapport de la Validation 2017.

Ainsi, de multiples séances de travail et rencontres, plus ou moins formelles, ont permis de sensibiliser les parties prenantes sur les enjeux de la Validation et le nouveau processus de Validation, axé sur trois (03) composantes ayant trait à : l'engagement des parties prenantes, à la transparence, et résultats et impacts, afin de maintenir le cap et pérenniser les acquis de la première validation.

L'année 2021, aura été surtout marquée par les résultats de la seconde Validation du Sénégal, qui a obtenu un score de 93 points sur 100, considéré comme « très élevé » en matière de dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019.

Ce résultat, fait ainsi de notre pays, un modèle de gouvernance et de transparence en matière de gestion des ressources naturelles.

Annexes

- **Grille d’évaluation ITIE pour le Sénégal (2021)**

- **Matrice d'exécution des activités**

- **Perspectives (Plan stratégique 2022)**

Exigences ITIE			Évaluation	
Validation du Sénégal (2021) : projet d'évaluation par Exigence ITIE			**Respect d'Exigence**	**Score**
Composante	**Module**	**Exigences**		
Résultats et impact	**Pts supplémentaires**	Indicateurs d'efficacité et de viabilité		3,5
	Résultats et impact	Plan de travail (1.5)	Dépassée	100
		Débat public (7.1)	Dépassée	100
		Accessibilité des données (7.2)	Pleinement	90
		Recommandations de l'ITIE (7.3)	Pleinement	90
		Résultats et impact (7.4)	Dépassée	100
Engagement des parties prenantes	**Supervision exercée par le Groupe multipartite**	Engagement du gouvernement (1.1)	Pleinement	90
		Engagement des entreprises (1.2)	Pleinement	90
		Engagement de la société civile (1.3)	Pleinement	90
		Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)	Pleinement	90
Transparence	**Aperçu du secteur extractif**	Données sur les activités d'exploration (3.1)	Pleinement	90
		Contribution économique (6.3)	Dépassée	100
	Cadre juridique et budgétaire	Cadre juridique (2.1)	Pleinement	90
		Contrats (Exigence 2.4)	Dépassée	100
		Impact environnemental (6.4)	Non évaluée	-
	Licences	Octrois des contrats et des licences (2.2)	Grande partie	60
		Registre des licences (2.3)	Dépassée	100
	Propriété	Propriété effective (2.5)	Pleinement	90
	Participation de l'État	Participation de l'État (2.6)	Pleinement	90
		Revenus en nature (4.2)	Sans objet	-
		Transactions des entreprises d'État (4.5)	Pleinement	90
		Dépenses quasi budgétaires (6.2)	Sans objet	-
	Production et exportations	Données sur la production (3.2)	Pleinement	90
		Données sur les exportations (3.3)	Pleinement	90
	Collecte des revenus	Exhaustivité (4.1)	Pleinement	90
		Accords de troc (4.3)	Pleinement	90
		Revenus issus du transport (4.4)	Sans objet	-
		Désagrégation (4.7)	Pleinement	90
		Ponctualité des données (4.8)	Dépassée	100
		Qualité des données (4.9)	Pleinement	90
	Gestion des revenus	Répartition des revenus (5.1)	Pleinement	90
		Gestion des revenus et des dépenses (5.3)	Non évaluée	-
	Contributions infranationales	Paiements directs infranationaux (4.6)	Sans objet	-
		Transferts infranationaux (5.2)	Pleinement	90
		Dépenses sociales et environnementales (6.1)	Pleinement	90

Matrice de suivi des performances réalisées durant l'année 2021

Planification/ Mise en œuvre						Reporting			
N°	Produits (Extrants)	Activités	Responsable	Période d'exécution début	Fin d'exécution	Activités réalisées	Justifications/ Commentaires	Taux d'exécution (%)	Extrants disponibles
1	Plan d'action de suivi des recommandations exécuté	Élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des Rapports ITIE et de la validation	Secrét GMP/Administrations concernées	Janvier	Avril	RAS		100%	Plan de suivi des recommandations élaboré/ Matrice d'exécution disponible
2	Le plan de suivi des recommandations mis à jour et niveau d'exécution des recommandations connu	Faire une évaluation annuelle du plan de suivi des recommandations et faire des mises à jour	CNITIE/ Structure concernées	Janvier	Avril	RAS		100%	Plan de suivi des recommandations revu et mis à jour
3	Les recommandations sont mises en œuvre par les parties prenantes	Tenir un atelier sur le suivi des recommandations	CNITIE	Janvier	Avril	RAS		100%	Atelier tenu Plan de suivi des recommandations disponible
4	Un suivi efficace des engagements pris dans les contrats est assuré	Procéder à une évaluation de la mise en œuvre des politiques en matière de contenu local dans les contrats pétroliers	CNITIE/MPE/ PETROSEN	Juin	Déc.	RAS		100%	Descriptif du cadre légal du contenu local et les données liées aux achats de biens et services fait dans le rapport ITIE 2020

5	La divulgation de la bénéficiaire effective est encadrée par la législation nationale et est conforme aux exigences de la Norme	Mettre en œuvre le décret portant sur le registre des bénéficiaires effectifs (RBE)	CNITIE/ MJ	Janvier	Déc.	RAS		100%	Décret sur les BE signé et disponible/Arrêté disponible / Circulaires des Ministres du Pétrole et des Mines/ Série de sensibilisation et de formation
6	Arrêté partagé avec les entités déclarantes au titre de la PR	Accompagner le Ministère de la Justice pour l'élaboration d'un arrêté relatif à la collecte et à la divulgation des données relatives aux bénéficiaires effectifs	CNITIE/ MJ	Janvier	Février	RAS		100%	Arrêté RBE disponible
7	Les dispositions de transparence contenues dans les lois sont appliquées	Faire le Suivi des engagements et de la mise en œuvre des dispositions de transparence contenues dans les textes de loi tels que le Code Minier, le Code Pétrolier, la loi sur le Contenu Local	CNITIE/Ministères	Janvier	Déc.	RAS		100%	Tableau de suivi des engagements élaboré et disponible
8	Les mesures correctives sont apportées à Toutes les recommandations issues de la validation sont mises à jour	Faire le suivi des recommandations issues de la validation	CNITIE/Administrations	Janvier	Juin	RAS		100%	Majorité des mesures correctives exécutées matrice disponible/ Recommandation issues de la validation et du rapport ITIE exécutées

9	La performance du Comité est mesurée	Tenir une retraite d'auto-évaluation des progrès réalisés	CNITIE	Janvier	Avril	RAS		100%	Rapport d'atelier disponible
10	Les impacts de la covid sur les industries extractives sont perceptibles	Faire une évaluation des impacts de la Covid sur les activités extractives (l'orpaillage)	CNITIE	Janvier	Avril	RAS		100%	Rapport d'impact disponible
11	Toutes les parties prenantes sont informées du déroulement du processus	Tenir un atelier de prévalidation avec l'ensemble des parties prenantes non membres du GMP et les informer du processus de validation	Secrétariat / GMP	Janvier	Avril	RAS		100%	Rapports disponibles documents de validation revus avec l'ensemble des parties prenantes
12	Tous les documents nécessaires à l'évaluation du Sénégal sont disponibles	Collecte et publication de tout document pertinent en vue de la Validation	Secrétariat / GMP	Janvier	Avril	RAS		100%	Documents validation renseignés et partagés avec le SI-ITIE qui a effectué une évaluation des progrès réalisé par le Sénégal sur la mise en œuvre des exigences de la Norme. Le Sénégal a obtenu la note de 93% sur 100%
13	Prise en compte des points de vue des parties prenantes dans le rapport de validation	Organiser les rencontres du SI avec les différentes parties prenantes dans le cadre de la validation	Secrétariat/ P Prenantes	Juillet	Sept.	RAS		100%	Appel a manifestation de point de vue publié sur le site et dans les quotidiens de la palace
14	Les commentaires du GMP sont intégrés dans le document	Approuver ou amender le rapport de validation du Sénégal	GMP	Sept.	Déc.	Seme stre 2		100%	Commentaires du GMP partagés avec l'AI

	final								
15	TDR validés, Mandat de l'AI clairement défini par rapport aux exigences de la Norme et aux priorités du secteur	Élaborer et adopter les TDR pour le recrutement de l'Administrateur indépendant par le GMP	Secrétariat/GMP	Janvier	Mars	RAS		100%	TDRs A I adoptés par le GMP
16	Cabinet recruté	Préparation et lancement du dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour de la sélection de l'Administrateur Indépendant	Secrétariat/GMP	Février	Juin	RAS		100%	Appel à manifestation d'intérêt lancé, AI recruté
17	Les Administrations soumettent les déclarations servant de référence aux TDR et à l'étude de cadrage	Lancement du processus de déclarations unilatérales par les Administrations	Secrétariat/GMP/Administrations concernées	Janvier	Juin	RAS		100%	Rapport de cadrage disponible
18	Partie Informations contextuelles validée	Rédiger une contribution pour la partie contextuelle du rapport ITIE à soumettre à l'AI	Secrétariat / GMP	Mars	Juillet	RAS		100%	Rapport provisoire disponible
19	Rapport initial amendé et validé	Faire une étude de cadrage sur la matérialité et Atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration	Secrétariat/GMP	Mars	Mai	RAS		100%	Rapport de cadrage disponible
20	Formulaires de déclaration remplis et attestés	Lancer la collecte des données auprès des administrations et des entreprises privées	Consultant / Secrétariat	Mars	Juin	RAS		100%	Observations sur le Rapport provisoire de conciliation disponible

21	La connaissance des productions du secteur minier artisanal est améliorée	Élaborer une étude sur l'exploitation minière artisanale et l'orpaillage	STITIE/ ANSD	Sept	Déc	Non exécuté	Reporté à la prochaine année	10%	Rapport de cadrage disponible
22	Parties prenantes ont pris connaissance du contenu un rapport	Examen et analyse des Rapports provisoires de Conciliation	Secrétariat/Consultant/Comité de lecture GMP	Sept	Oct.	RAS		100%	Rapport de cadrage disponible
23	Rapport corrigé et approuvé	Production d'un rapport définitif de conciliation	Secrétariat/Consultant	Oct.	Nov.	RAS		100%	Rapport ITIE 2020 disponible
24	Les données actualisées sur le secteur sont disponibles et mises en ligne annuellement sur le site de l'ITIE	Lancer et mettre à jour le portail d'information des données ouvertes	CN-ITIE	Janvier	Janvier	RAS		100%	Portail mis à jour voir données.itie.sn
25		Analyser les données de la Télédéclaration et élaborer un rapport annuel prenant en compte plusieurs exigences de transparence	CNITIE	Oct.	Oct.	RAS		100%	Rapport ITIE 2020 disponible
26	Meilleure intégration de la transparence dans le fonctionnement des administrations	Partager le rapport avec Ministères et directions clés pour publication sur le site des	SP/Gestionnaire données	Oct.	Déc	RAS		100%	Rapport ITIE 2020, partagé avec les administrations
27	Meilleure visibilité sur l'activité des prestataires	Effectuer une étude pour l'inclusion des sociétés de service dans le périmètre des rapports	CNITIE	Janvier	Déc	En cours	En attente de finalisation	100%	TDR disponibles
28	Plan de communication mis	Élaborer et exécuter le plan de communication du	Secrétariat / GMP/CC	Janvier	Déc	RAS	Voir rapport d'exécution du	100%	Plan de communication

	en œuvre	CNITIE					plan de travail		disponible et exécuté
29	Les acteurs locaux sont sensibilisés cadre de concertation redynamisé compréhension accrue des rapports ITIE	Dialogue avec les acteurs locaux et les communautés des zones minières	Secrétariat / GMP/CC	Janvier	Déc.	RAS	Série de rencontres effectué dans les régions de Kédougou Thiès, Saint-Louis et Fatick en mode virtuel, les acteurs locaux sont sensibilisés sur les bénéfices de cette initiative et sur le contenu local et les impacts socio-environnementaux	100%	Résultats du rapport ITIE 2019 partagés avec les acteurs locaux / Rapport de dissémination Disponible
30	Cadre de suivi des mesures de protection de l'environnement institué	Instituer avec les administrations un cadre de suivi des engagements pris par les entreprises minières en matière de protection de l'environnement	CNITIE/MEDR / CMDS	Janvier	Déc.	NR	Reporté à la prochaine année	0%	
31	Les données sur la GES sont publiées sur les sites des ministères et de l'ITIE	Faire le Plaidoyer au niveau des entreprises pour la publication des données sur la GES	Secrétariat /GMP/ DEEC	Févier	Déc.	RAS	Courrier envoyé au Ministre de l'environnement	100%	Note de plaidoyer transmis au Ministre de l'Environnement

32	Les données sur la gestion des fonds de réhabilitation et des données sur les émissions de gaz à effet de serre, la mise en œuvre effective des Études d'Impact Environnemental sont publiées sur les sites des ministères et de l'ITIE.	Réaliser une étude d'évaluation de la gestion des fonds de réhabilitation, sur les émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre effective des PGES	CNITIE/ MEDD	Janvier	Juin	RAS	En cours de finalisation	100%	Étude d'évaluation de la gestion des fonds de réhabilitation, sur les émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre effective des PGES élaboré
33	Les entreprises respectent davantage les dispositions déjà existantes en matière d'environnement notamment l'aspect réhabilitation des sites d'exploitation	Amener les entreprises à développer et à mettre en œuvre un plan de RSE et documenter cet aspect dans un rapport annuel et les rapports ITIE	CNITIE/MED D	Janvier	Déc.	RAS	Début de mise en œuvre protocole signé par le ministère de l'Environnement avec les entreprises et dans le rapport ITIE	50%	Quelques entreprises ont partagé leur processus de réhabilitation, les dépenses et les surfaces réhabilitées dans le rapport ITIE
34	Guide d'utilisation du registre de commerce disponible Reprise et saisie des données existantes	Élaborer le guide d'utilisation du registre de commerce	CN-ITIE/Ministère de la Justice/GAIN DE 2000	Janvier	Avril	En cours	En attente de la finalisation de l'arrêté	100%	Guide disponible
35	Base de données disponibles et consultable	Superviser la mise en place d'une base de données sur les propriétaires réels	CNITIE/ Structure désignées	Janvier	Juin	En cours		100%	Circulaires des ministres des Mines et du Pétrole partagés avec les entreprises

36	Les praticiens ont une compréhension accrue du registre et des bonnes pratiques internationales	Renforcer les capacités des utilisateurs du registre sur les BE	CN-ITIE/Ministère de la Justice/GAIN DE 2000	Janvier	Juin	RAS		100%	Série d'ateliers avec les greffiers et magistrats en charge du RCCM et les entreprises
37	Les organes en charge de lutte contre la corruption sont sensibilisés sur les éventuels risques de corruption	Tenir une série de rencontres avec les PP organes de contrôle de l'État en charge de lutte contre la corruption (OFNAC/CENTIF)	Pr CNITIE/ SP	Janvier	Mars	RAS	Membre du Comité de pilotage de la stratégie nationale de lutte contre la corruption de l'OFNAC et du comité de pilotage de la stratégie nationale de lutte contre le blanchissement des capitaux	100%	Stratégie adoptée plan d'action mis à jour et en cours d'exécution
38	Les interventions sociales sont en adéquation avec les plans de développement	Faire le plaidoyer à l'endroit des entreprises afin de mettre en adéquation leurs interventions sociales et les plans locaux de développement	CNITIE/CDMS /Entr. Pétrolières	Janvier	Déc.	RAS	Plusieurs sessions de formation tenues avec l'ensemble des parties prenantes	100%	Plan de renforcement disponible
39	Le Comité est mieux outillé pour améliorer la gouvernance et le suivi dans le secteur pétrolier gazier	Élaborer un plan de renforcement de capacités des parties prenantes	Secrét/ GMP/ consultant	Janvier	Février	RAS	Voir rapport de dissémination Kédougou Thiès Saint-Louis Fatick et Matam Session	100%	Les parties prenantes des zones extractives mises à niveau lors des ateliers de dissémination régionaux

40	Mises à jour effectuées	Mettre à niveau régulièrement les parties prenantes sur la nouvelle ITIE 2019	Secrét/ GMP/CRC	Janvier	Déc.	RAS		100%	Formation sur le nouveau modèle de validation Mise à jour sur la Norme
41	La gestion du secteur extractif est améliorée et les capacités d'analyses financières des acteurs sont renforcées	Tenir une formation sur la Fiscalité minière pétrolière et modélisation fiscale	STITIE/ NRGI	Janvier	Déc.	NR	Reporté à la prochaine année	0%	
42	Les acteurs sont mieux outillés sur les aspects environnementaux	Connaitre les mécanismes et outils de gestion et de surveillance des impacts socio-environnementaux	STITIE/ NRGI	Janvier	Avril	RAS	Conférence sur les impacts socio-environnementaux tenue lors des disséminations	100%	Rapport de dissémination
43	Les capacités nationales sont renforcées sur la gouvernance du secteur extractif	Organiser des conférences sur la gestion du secteur extractif	Secrétariat / GMP	Janvier	Déc.	RAS	Conférence sur les impacts socio-environnementaux tenue lors des disséminations	100%	2 conférences tenues
44	RAA disponible et partagé avec le SI et publié sur le site de l'ITIE	Faire des évaluations annuelles de la mise en œuvre de l'ITIE	CN-ITIE	Nov.	Déc.	RAS		100%	Rapport de suivi des activités du plan de travail 2020
45	Plan annuel évalué et élaboration d'un nouveau Plan de travail	Évaluation annuelle du plan de travail suivie de mises à jour	GMP/Secrétariat ITIE	Nov.	Déc.	RAS		100%	Rapport de suivi des activités du plan de travail 2020 Plan de travail mis à jour
46	Les procédures applicables sont claires transparentes	Mettre à jour et exécuter le Manuel de procédures	Secrétariat	Janvier	Février	RAS	En attente de finalisation	100%	Manuel de procédures mis à jour

	et connues de tous								
47	Les procédures applicables sont claires transparentes et connues de tous	Évaluer la conformité des procédés et actes administratifs de gestion par rapport au manuel de procédure du CNITIE	Secrétariat	Janvier	Déc.	RAS	En attente du rapport d'évaluation de la conformité des procédés et actes administratifs de gestion par rapport au manuel de procédures	100%	Rapport d'audit disponible
48	Plan de développement est disponible et le Comité a des idées claires sur ses objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE	Élaboration d'un plan de développement du Secrétariat	RAF/STITIE/ GMP	Janvier	Juin	En cours		10%	Plan de formation disponible
49	Meilleure coordination et Meilleur partage d'information, Suivi amélioré	Tenir régulièrement les réunions du Comité National et publier les PV	PR CN-ITIE, SP et SPA	Janvier	Déc.	RAS	En raison de la pandémie à covid le nombre de réunion est réduit	100%	4 réunions tenues
50	Dispositif de suivi évaluation mis à jour	Mettre à jour le système de suivi évaluation	Secrét/ GMP/ Resp SE	Janvier	Février	RAS		100%	Plan de travail / Matrice de suivi évaluation / Cadre de rendement / Matrice des performances / CL / Matrice des indicateurs/ Rapport d'évaluation du PS

Perspectives (Plan Stratégique 2022)

Tableau synthèse du plan stratégique

PLAN STRATEGIQUE 2022 - 2026									
Objectifs Stratégiques	**Actions stratégiques**	**Indicateurs de changement**	**Responsable(s)**	**Année**					**Budget**
				2022	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	
Axe 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel dédié à la gouvernance des ressources minières pétrolières et gazières	Accompagner l'adoption des lois sur la répartition des revenus issus du secteur pétrolier et gazier, sur l'accès à l'information, sur le Code de L'environnement	**Exigences de transparence intégrées dans la réforme**	Président / CN-ITIE/COS-PETROGAZ/MEDD/MJ						0
	Mettre en place un dispositif de suivi des réformes juridiques et fiscales		CN-ITIE /MF						0
	Encadrer le régime d'exonération fiscale et s'assurer de l'effectivité des règles et pratiques relatives aux flux financiers illicites		CN-ITIE /MF/MMG/ MPE/CN-ITIE/ CENTIF/OFNAC/ GIABA/ BCEAO						0
	Contribuer à la mise en place d'un cadre législatif sur le Contenu Local dans le secteur extractif (hydrocarbures et minier) et une agence de régulation du contenu local		CNITIE/CNSCL/ CMDS - Cadre des Entreprises Pétrolières						35 000 000

	Œuvrer pour une mise en œuvre effective des Bénéficiaires Effectifs		CN-ITIE, Justice, Mines, Pétrole, Finance, OFNAC, CENTIF/Entreprises						100 000 000
	Faire le plaidoyer pour un meilleur suivi des conditions d'octroi des permis et licences et du secteur minier artisanal		CN-ITIE/ ANSD/ Mines/ Pétrole						100 000 000
Axe 2 : Faciliter l'accès à l'informatio n sur toute la chaine de valeurs	Poursuivre la simplification de l'information sur toute la chaine de valeurs	**Niveau compréhension et de satisfaction des acteurs sur l'accès à l'information relative à la chaine de valeur des IE**	CN-ITIE/CC						50 000 000
	Renforcer la transparence fiscale		CN-ITIE - MF - MMG - MPE - AN						50 000 000
	Renforcer la transparence dans les procédures d'octroi								50 000 000
	Atteindre le mainstreaming intégral à l'horizon 2026		CN-ITIE - Entreprises						100 000 000
	Instaurer un mécanisme de suivi des obligations contractuelles des entreprises extractives (contrats, paiements, contenu local)		CN-ITIE/ CNSCL						0
	Définir et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de communication		CN-ITIE/CC						500 000 000
Axe 3 : Mettre en place un dispositif	Accompagner la mise en place des stratégies de développement du Contenu local	**Niveau de perception des populations sur les impacts**	CN-ITIE/CNSCL						50 000 000

global permettant de documenter tous les impacts socio-économiques et environnementaux	Mettre en place un dispositif de suivi des dépenses sociales et environnementales	**socio-économiques et environnementaux**	CN-ITIE, MEDD, Mines, Pétrole, Entreprises						20 000 000
	Documenter les impacts sociaux et environnementaux		CN-ITIE /MEDD /MMG/MPE/ Entreprises						120 000 000
	Œuvrer pour l'application effective de la loi sur la répartition des revenus du Pétrole et du Gaz		CN-ITIE/Entreprises/ MEDD/CDC						0
	Créer des outils de promotion des emplois et de répartition des revenus		CN-ITIE/CNSCL						0
	Mettre en place un dispositif de suivi de la transition énergétique		CN-ITIE - MEDD - MPE -MMG - MF						50 000 000
	Élaborer et mettre en œuvre un plan de suivi des recommandations issues des rapports et de la validation		CNITIE Com Validation						10 000 000
Axe 4 ; Renforcer les moyens	Développer des stratégies de mobilisation des ressources	**Comité ITIE efficace et performant /**	PR CN-ITIE /SP/SPA						0

d'interventio n et les capacités du CN-ITIE	Renforcer les moyens pour la mise en œuvre et le déploiement du Plan stratégique	**Degré de compréhension des enjeux du secteur par les acteurs**	PR CN-ITIE /SP/SPA / Bailleurs						10 000 000
	Élaborer des plans de développement du STITIE et de renforcement des capacités du CNITIE et des acteurs		CN-ITIE - CI - Consultant						250 000 000
	Instituer des visites annuelles d'échange de bonnes pratiques		CN-ITIE						100 000 000
	Suivre les directives présidentielles indiquant les moyens de l'ITIE ; Instituer un mécanisme de prélèvement automatique pour le financement de l'ITIE		CN-ITIE / Ministères concernés						0
	Mettre en place un dispositif performant de Suivi- Évaluation		CN-ITIE - RSE - CRCSE						100 000 000
	Améliorer la performance du CN-ITIE		PR CN-ITIE /SP/SPA						100 000 000
Total Général du Plan Stratégique sur les cinq (5) années									**1 795 000 000**